



**Lycée Val de Loire**

**des métiers de l'hôtellerie et du tourisme**

**Blois**



**CHARTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ**

## Niveau concerné

### I PRINCIPES GENERAUX :



#### a) Définition

L'accompagnement personnalisé en seconde est constitué de 2 hebdomadaires obligatoires axées sur des compétences générales qui doivent permettre aux élèves de construire et réussir leur parcours.

Il cherche à faciliter l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilité, la réussite des élèves dans leurs études.

Il est personnalisé, en ce sens qu'il peut prendre la forme de soutien ou d'approfondissement s'appuyant de la sorte sur les besoins de l'élève.

#### b) Volume annuel

L'horaire réglementaire est de 72 heures d'AP sur une année.

#### c) Contenu

Selon les instructions officielles, « la liberté d'initiative et d'organisation reconnue aux équipes pédagogiques doit leur permettre de répondre de manière très diversifiée aux besoins de chaque élève avec toute la souplesse nécessaire ». Bulletin officiel n°1 du 4 février 2010

Ainsi par souci de lisibilité et de cohérence à l'égard des élèves et des familles, l'équipe éducative a arrêté une progression annuelle organisée autour de 4 axes jugés fondamentaux pour faciliter les apprentissages dans toutes les disciplines

Ces axes sont :

→

→

→

→

**d) Les intervenants extérieurs....**

## **II ORGANISATION PRATIQUE**

**a) La répartition des classes et les effectifs moyens**

**b) La constitution des groupes**



**c) Les enseignants en charge des groupes**

Exemple : le rôle du professeur principal

**d) Le contrôle des absences**

## e) Les outils favorisant l'efficacité de l'accompagnement personnalisé

❖ La concertation

❖ Le livret d'AP

❖ Le cahier

❖ L'outil numérique

❖ Les fiches navettes et repérage des besoins



f) La progression envisagée



Les AXES	Les PERIODES

**III L'EVALUATION**

Exemple du transfert des points travaillés vers les disciplines, avec bilan



Exemple du rôle du conseil de classe

## Annexe 1 : suggestions de séances ou d'ateliers par axe



AXE 1 /

- 
- 
- 
- 

Axe 2 /

- 
- 
- 
- 

Axe 3/

- 
- 
- 
- 

Axe 4/

- 
- 
- 
- 
-

